

# Grenoble – AMO Métrovélo

Assistance à maîtrise d'ouvrage financière, juridique et technique dans le cadre du renouvellement du contrat de services de location et de stationnements vélo Métrovélo



**Les services Métrovélo : des services de locations de vélos, de stationnements cycles et d'animation**



## Quelques retours d'expérience : le cas du Grand Lyon

**GRAND LYON**  
la métropole

### • Service proposé :

- ✓ Géré par DSP, exploité par JC Decaux
- ✓ Location de VAE longue durée « My Vélo'V » : tremplin à l'acquisition
- ✓ Partenariat avec un vélociste local : Cyclable
- ✓ 500 VAE disponibles à la location en septembre 2018, 1000 VAE en 2019



### • Éléments financiers :

- ✓ Peu de retours d'expériences car mis en place récemment

### • Logiciel de gestion :

- ✓ [REDACTED]

### • Innovations et politique tarifaire :

- ✓ Location auprès d'un vélociste privé comme sas à l'acquisition d'un VAE – 1 an maximum de location
- ✓ 50 € / mois pour un abonnement annuel, 60 € / mois pour un abonnement mensuel avec entretien et maintenance intégrée + antivol pliant Abus
- ✓ Tendance à la prolongation de l'abonnement mensuel vers de l'annuel
- ✓ Possibilité d'évolution de la durée des abonnements : mieux répondre à la demande (période d'essai plus courte qu'un mois, abonnement intermédiaire entre le mensuel et l'annuel).

**Réalisation d'un travail de parangonnage de services de location de vélos en libre-service et de longue durée en France**

### Assistance technique

Client : Grenoble-Alpes Métropole

2018-2019



Grenoble-Alpes Métropole organise la mise en place de services vélos sur son territoire : location de cycles et consignes. Le groupement TTK – SATIS Conseil a été mandaté afin d'assister la collectivité dans le renouvellement de son contrat d'exploitation arrivant à terme au 31 décembre 2019. Cela concerne :

- le volet **location de vélos en longue durée** : la flotte de plus de 7 500 vélos est parmi les plus développées en France ;
- le volet **stationnements cycles** : consignes à vélos, et service de « Minibox » (parkings à vélos sécurisés de 5 places) ;
- le volet **communication et animation**.

Afin de viser les objectifs de parts modales fixés au PDU (triplement de 4% en 2010 à 12% en 2023), la Métropole vise les évolutions suivantes pour Métrovélo :

- stabiliser à 8 000 le nombre de vélos sans assistance électrique et **accompagner les usagers à l'achat de vélos**, en lien avec les acteurs privés du territoire ;
- **favoriser l'extension territoriale** du service ;
- poursuivre le **déploiement des Minibox** et des stations Chronovélo.

TTK intervient durant l'ensemble des étapes du renouvellement : diagnostic des services actuels, rédaction du DCE et analyse de l'offre des candidats.

Durant la phase de diagnostic, un travail de parangonnage a notamment été conduit afin de cibler les innovations en matière de location de vélos longue durée.

Sur la base de ces constats, le DCE a été rédigé en laissant les candidats libres de formuler leurs propositions. TTK a ensuite participé à l'analyse des offres.